



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Sainte-Julie recrute des citoyens pour siéger bénévolement au sein de son comité consultatif d'urbanisme à titre de membre non permanent. Le mandat proposé est d'une durée initiale de deux ans, avec la possibilité d'être reconduit à deux reprises pour des périodes consécutives de deux ans.

Ce comité est un groupe de travail dynamique composé d'élus, de citoyens et d'employés municipaux. Le comité consultatif d'urbanisme a pour mandat d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toute question en matière d'urbanisme, notamment sur celles portant sur le plan d'urbanisme ou les règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, usage conditionnel, dérogation mineure, plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)).

Le comité se réunit une fois par mois, le mardi ou le mercredi à 18 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval.

Pour soumettre votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une courte lettre exposant vos motivations à siéger au comité, avant le 31 août 2026, de la façon suivante :

Par courrier ou en personne :

Service de l'urbanisme
À l'attention du comité consultatif d'urbanisme
1580, chemin du Fer-à-Cheval
Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1

Par courriel :

urbanisme@saintejulie.ca

Fait à Sainte-Julie, ce 10 août 2026.

Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière adjointe